

Contact : Centre d'inscriptions

Mail : cpge.inscriptions@univ-lyon2.fr

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ LYON 2

Entre le 13 juillet 2023 et le 15 octobre 2023

ETAPE 1 : S'ACQUITTER DE LA CVEC

La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants a instauré une **Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC)** à compter du 1er septembre 2018. Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Son montant est de 100€ et doit être acquittée auprès du CROUS sur la plateforme [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr) avant de procéder à l'inscription administrative.

Les étudiant.es boursier.es ou bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire en sont exonéré.es.

ETAPE 2 : S'INSCRIRE ADMINISTRATIVEMENT

1- Se connecter sur le www.univ-lyon2.fr, rubrique *Formation* ⇒ *Candidatures / pré-inscription* ⇒ *Cas particulier : CPGE*, et télécharger le « Formulaire de demande d'inscription »

2- Compléter ensuite précisément le **formulaire de demande d'inscription** et joindre les **pièces justificatives** demandées avec le :

- Certificat de scolarité de l'inscription en CPGE

3- Envoyer le formulaire à l'adresse suivante : cpge.inscriptions@univ-lyon2.fr

Direction de la Formation (DF)

Campus Berges du Rhône
18 Quai Claude Bernard
69365 LYON Cedex 07